

L'analyse des discours de l'archéologie

Démarche méthodologique, perspectives et enjeux de la recherche

Camille TOULLELAN

ATER, Université Paris X Nanterre.

Doctorante, Université Nice Sophia-Antipolis, Côtes d'Azur.

toullelan.camille@gmail.com

Notre article portera sur l'étude des données authentiques issues du milieu de l'archéologie. Ainsi, en nous appuyant sur nos recherches de thèse, nous nous interrogerons sur les modalités d'analyse de ce type de discours en vue de son utilisation dans un contexte d'apprentissage de la langue française spécialisée de l'archéologie.

Il sera également pour nous l'occasion de nous pencher plus concrètement sur l'application de la démarche FOS à mettre en œuvre afin de traiter puis didactiser les discours spécifiques à cette DNL.

This article will concern the study of the authentic data stemming from the archaeological field. Resting on our Thesis researches, we shall wonder about modalities of analysis of this type of speech with the aim of its use in a contexte of language learning french specialized of the archaeology.

It will also be for us the opportunity to deal with more concretely the application of « French for Specifics Purposes » approach to be implemented to deal then create some learning supports.

Introduction

Le travail décrit dans cette communication est issu des questionnements amorcés durant la rédaction de notre thèse en didactique du Français sur Objectifs Spécifiques et se donne pour but de détailler la démarche que nous allons mettre en place afin d'analyser les données brutes propres au domaine de l'archéologie.

En guise d'introduction à cette réflexion, nous souhaitons partir des constats suivants :

- La mobilité humaine à l'international ne fait que s'accroître,
- Le plurilinguisme est un atout indéniable sur le marché de l'emploi,

- Les apprenants en langues étrangères sont généralement polyglottes et multiculturels et avec des profils très variés,
- Une demande de plus en plus élevée en termes de formation en langue et en lien avec des besoins très spécifiques issus des contextes professionnels/ académiques émerge depuis une vingtaine d'années,
- On remarque une absence/ un manque de supports dans de nombreuses DNL enseignée en français aux étrangers,
- L'archéologie francophone, bien qu'étant fortement présente à l'échelle mondiale n'échappe pas à ces constats et est très peu enseignée à l'étranger, faute de moyens, de supports et d'enseignants.

Le plan de notre étude est alors le suivant : il s'agira pour nous dans un premier temps de nous interroger sur l'ingénierie pédagogique, inspirée de la démarche FOS, à mettre en place pour étudier les particularités des discours produits par l'archéologie. Nous aborderons dans notre chapitre deux la phase d'analyse des besoins du public cible tandis que notre chapitre trois s'intéressera aux données : de leur collecte à leur traitement en terminant par leur analyse. Notre dernier chapitre évoquera les perspectives possibles.

1. Application de la démarche FOS

« Le FOS est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures. (...) L'objectif de la formation linguistique n'est pas la maîtrise de la langue en soi mais l'accès à des savoir-faire langagiers dans des situations dûment identifiées de communication professionnelles ou académiques ». (CUQ, J-P. 2003 : 109 -110).

C'est en ce sens qu'il diffère du FLE et nécessite une ingénierie de formation adaptée aux besoins spécifiques d'apprenants déjà insérés professionnellement ou académiquement. En effet, le FOS vise une acquisition très rapide (quelques semaines, voire quelques mois tout au plus) et relativement restreinte de la langue française, cette dernière étant considérée par son public comme un outil pour accéder à des savoir-faire, savoir-être et gestes professionnels typiques de sa discipline. Comme le souligne Lehmann, D. (1993 : 115), *« ces publics apprennent DU français et non pas LE français. [...] Ils apprennent du français POUR en faire un usage déterminé dans des contextes déterminés ».*

Pour ces raisons et afin d'analyser les discours spécifiques au domaine de l'archéologie, nous préconisons la mise en place de cette démarche qui se compose des étapes suivantes :

- *La demande-l'offre de formation,*

La création d'un programme pédagogique découle soit d'une demande émise par une structure de formation ou une institution soit d'une proposition d'un formateur indépendant ou d'un catalogue d'un centre de formation. En tous les cas, il est important de relever les informations suivantes : le commanditaire, le contexte d'enseignement-apprentissage, la durée et la répartition horaire, les objectifs à atteindre, le public – ses besoins et profils, niveaux en langues étrangères, métiers d'appartenance, le nombre, ..., les contenus et modalités d'évaluation, les moyens matériels à disposition, les tarifs, les informations sur les formateurs et leurs parcours...

- *L'analyse des besoins,*

Cet état des lieux, réalisé soit sous la forme de questionnaires, d'évaluations ou d'audits linguistiques va aider le concepteur à identifier les attentes des apprenants, de la structure mais aussi les éventuels points faibles sur lesquels focaliser la formation.

- *La collecte des données,*

Réalisée sur le terrain dans l'idéal ou alors sur Internet, dans les bibliothèques, ...elle demandera au concepteur du temps, de l'argent et de la motivation pour parvenir à ses fins. Confronté à diverses difficultés (obtenir la confiance de ses interlocuteurs, récolter des données sensibles ou confidentielles, fixer des rendez-vous, ...) le concepteur pourra se faire une idée au plus proche du réel du milieu professionnel dans lequel évoluent/évolueront ses apprenants. A ce stade il convient de remarquer un fait important et assez inédit dans le domaine de la pédagogie/ didactique : sauf cas particulier, le concepteur de programmes en connaît moins sur la discipline que ses futurs apprenants.

- *Le traitement des données,*

Cela se fait en relevant les occurrences présentes (lexicales et grammaticales principalement) dans les corpus collectés et en réalisant des typologies des données authentiques. Les informations fournies, croisées avec les résultats de l'analyse des besoins serviront de socle à l'étape suivante.

- *La didactisation des données,*

Vue l'urgence de la demande et du peu de temps accordé à la préparation des contenus de cours, il faudra sélectionner un corpus de documents authentiques le plus cohérent possible et en adéquation avec les divers objectifs à atteindre.

2. L'analyse des besoins et mise en place d'un référentiel métier

Il s'agit, à ce stade de la démarche d'observer différents éléments relatifs au contexte professionnel en sélectionnant à la fois les informateurs mais aussi les personnes visées par la formation tout en repérant les situations de communication, les tâches et actes de parole propres au domaine et également en ciblant les besoins du public.

Pour cela, le concepteur, armé de questionnaires (voir exemple ci-dessous) qu'il devra par la suite dépouiller ira sur le terrain observer, filmer, interviewer, ... et se posera un grand nombre de questions : A quelles utilisations du français l'apprenant sera-t-il confronté? Avec qui parlera-t-il? Quels sujets seront évoqués? De quelle manière? Que lira-t-il? Qu'aura-t-il à écrire?...

Les réponses à ces questions seront importantes pour choisir les supports d'apprentissage, déterminer les consignes d'apprentissage, le niveau linguistique ainsi que les objectifs à atteindre et enfin les critères d'évaluation de la formation.

Il est alors possible de résumer cette première approche avec l'inventaire suivant :

- Contexte général de la communication :

De quel secteur et catégorie d'activité s'agit-il? De quel type de métier s'agit-il? Quelles sont les tâches propres au métier?...

- Cadre de la communication, rôle et statut des participants :

Quel est le contexte d'usage de la langue? Qui sont les interlocuteurs? Quel est le moment d'utilisation de la langue? Quels sont les canaux utilisés (face à face, téléphone, mail?) et modalités de communication (petits groupes, individuellement, ...), ...

- Types d'activités langagières, type de langue :

Quelles sont les compétences mises en œuvre? Quels sont les registres de langue utilisés?...

Dans le cadre de nos recherches de thèse, nous avons également créé un questionnaire (dont nous sommes actuellement en phase de dépouillement) afin de relever les besoins du public cible (il s'agit ici de professionnels et

étudiants arabophones en contact avec des francophones dans la zone du Machrek). Ce dernier comprend différentes entrées :

- Etat civil et informations générales,
- Compétences linguistiques,
- Relation avec la langue française,
- Besoins en français de l'archéologie.

**QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ETUDIANTS ET PROFESSIONNELS DE
L'ARCHEOLOGIE ARABOPHONES.**

1- Etat civil et informations générales :

Nom :

Prénom :

Age :

Sexe :

Nationalité(s) :

Lieu de naissance :

Lieu de résidence :

Situation familiale :

Coordonnées téléphoniques ou email :

Situation professionnelle ou étudiante :

Emploi actuel occupé ou niveau d'études en cours :

Lieu de travail ou d'études :

Projet professionnel (si en cours d'études) :

Diplôme préparé ou diplômé le plus élevé obtenu :

Quels types de cours avez-vous suivi dans le domaine de l'archéologie ? Quels étaient les contenus (dans votre pays/ en France) :

Langue dans lequel le diplôme a été obtenu ou est préparé :

2- Compétences linguistiques :

Langue(s) maternelle(s) :

Langue(s) parlée(s) dans le pays :

Langue(s) officielle(s) du pays :

Langue(s) étrangère(s) parlée(s) :

Niveau estimé dans votre /chacune de vos langues étrangères :

Souhaitez-vous apprendre une/des langue(s) étrangère (s) ?

3- Relations avec la langue française :

Parlez-vous français ? Si oui, depuis combien de temps ?

Avez-vous déjà étudié le français ? Si oui, où, quand et combien de temps ?

Avez-vous étudié en France ou envisagez-vous de le faire ?

Etudiez-vous actuellement le français ? Où et à raison de combien d'heures par semaine ? Envisagez-vous de préparer un diplôme en langue française ? Si oui lequel ? Préparez-vous ou avez-vous obtenu un diplôme en langue française (en France ou à l'étranger) ? Avez-vous arrêté de parler/pratiquer le français ? Si oui, pourquoi ? Avez-vous déjà été en contact avec des français ou francophones dans le cadre de vos études ou emplois ? Si oui, dans quel(s) contexte(s) ? Dans le cadre de vos études ou activités professionnelles avez-vous la nécessité d'utiliser la langue française (à l'oral ou à l'écrit) ? Si oui, pourquoi ? Quelle(s) utilité(s) de la langue faites-vous/ avez-vous besoin (si vous ne parlez pas français) ? Avez-vous vécu des situations dans lesquelles l'absence de la pratique de la langue française a été un frein à la communication avec vos camarades/ collègues francophones ? Quelles sont vos principales difficultés en langue française ? Comment essayez-vous de régler vos difficultés ? 4- Besoins en français de l'archéologie : Avez-vous déjà suivi une formation en français spécialisé de l'archéologie ? Si oui, où, quand et combien de temps ? Quels supports étaient utilisés ? Le formateur était-il professeur de FLE ou archéologue ? (ou autre). Ce type de formation est-il proposé dans votre université/ lieu de travail ou ailleurs ? Souhaiteriez-vous suivre une formation en français de l'archéologie ? Pour quelles raisons ? Pensez-vous que ce type de formation pourrait être un atout pour votre parcours universitaire/ professionnel ? Pourquoi ? En quoi la langue française spécialisée de l'archéologie pourrait être utile à la réalisation de votre projet professionnel, de vos études ou de votre emploi actuel ? Quelles tâches voulez-vous effectuer en langue française ? Dans quelle(s) situation(s) voulez-vous utiliser le français ? Vous intéressez-vous plutôt à l'apprentissage de l'oral ou de l'écrit en français ? Seriez-vous intéressé pour suivre une formation en archéologie en langue française via un réseau social ou site Internet ?
--

Pour certaines professions, il sera possible de consulter les référentiels métiers disponibles en ligne. Pour ce qui est du métier d'archéologue, la fiche Rome de Pôle Emploi est un support de base très détaillé¹ :

Contribue à l'accroissement des connaissances dans son champ disciplinaire en menant des travaux de recherche, des chantiers scientifiques sur de nouvelles problématiques des sciences de l'homme et de la société (sociologie,
--

¹<http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=K2401>
(lien consulté le 05-12-2017).

psychologie, ethnologie, économie, histoire, ...). Valorise et diffuse les résultats auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels et d'entreprises. Peut diriger une équipe de recherche.

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'établissements/organismes de recherche, d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, de cabinets d'études et de conseil, ... en relation avec différents intervenants (spécialistes d'autres disciplines, institutionnels, universitaires, ...).

Elle varie selon la discipline (sociologie, psychologie, ethnologie, économie, archéologie, ...), le lieu de conduite de travaux/d'observations (milieu naturel, ...), le type de recherche, les financements.

Elle peut s'exercer sur le terrain et impliquer un éloignement du domicile de plusieurs jours (colloques, séminaires, ...) ou mois (campagne de travaux, observation terrain, ...).

Compétences de base

Savoir-faire	Savoirs
- Définir les thèmes, l'objet et la finalité d'études ou de recherches, - Déterminer et développer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données - Superviser ou réaliser les investigations, les observations et la collecte d'informations sur l'objet de la recherche - Interpréter les données recueillies et formaliser les résultats obtenus - Rédiger les rapports, publications, mémoires des travaux de recherche - Présenter et expliciter les avancées scientifiques et les travaux de recherche - Apporter un appui scientifique à des chercheurs, institutions, entreprises, ...	- Méthodes d'investigation, - Logiciels de modélisation et simulation ou de gestion documentaire, - Méthodologie de recherche, - Analyse statistique, - Outils bureautiques, - Logiciels de gestion documentaire, - Gestion de projet

Compétences spécifiques

Savoir-faire	Savoirs
- Intervenir sur un thème de recherche	- Anthropologie, archéologie,

spécifique en sciences de l'homme et de la société, - Concevoir des contenus de programmes d'enseignement scientifique et délivrer des cours, - Gérer le budget global d'une structure Gestion budgétaire, - Diriger un service, un laboratoire de recherche - Conseiller des partenaires dans le développement, la recherche, la méthodologie, et l'interprétation des résultats, - Rechercher des financements, des partenariats, - Négocier un contrat, - Prospector des institutionnels, entreprises ou des collectivités territoriales, - Analyser les besoins du client	ethnologie, aménagement du territoire, géographie, histoire, ... - Techniques pédagogiques, - Gestion budgétaire, - Management.
Environnement de travail	
Structures	Secteurs
- Centre de formation pour adultes, - Collectivité territoriale, - Entreprise, - Etablissement/organisme de recherche, - Organisme culturel, du patrimoine, - Société de conseil, - Université/école d'ingénieurs/grande école	- Administration / Services de l'Etat, - Patrimoine culturel et historique, - Recherche et développement - Education / Enseignement.

2.1. Résultats obtenus

Le public visé par notre questionnaire est un public universitaire, de chercheurs

ou de professeurs arabophones bilingues ou trilingues qui généralement maîtrisent parfaitement l'anglais en tant que première langue étrangère, notamment dans le domaine de l'archéologie. Il est très facile de communiquer avec eux dans cette langue en contexte professionnel. Un certain nombre d'entre eux, mais dans une faible proportion a appris le français en tant que seconde langue étrangère, mais le volume horaire de cours étant très faible (moins d'une dizaine d'heures par mois durant l'année universitaire), ils n'en maîtrisent que les bases.

Lorsque dans le cadre de leurs études ou missions sur le terrain, ils sont en contact avec des spécialistes de toutes nationalités qui communiquent en français, il est très difficile pour eux de s'impliquer réellement dans la vie de la mission par exemple et de se former sans maîtriser la langue de communication utilisée.

Nombreux sondés avec lesquels nous nous sommes entretenue ont émis l'envie d'apprendre quelques mots en français archéologique afin de pouvoir mieux comprendre et s'exprimer avec leurs collègues. Pour certains, préparant une thèse de doctorat en France et en langue française il s'agissait même d'un besoin plus que nécessaire.

Ajoutons à cela qu'à la lecture des réponses aux différents questionnaires en langue française, nous avons déjà pu constater un nombre récurrent d'erreurs qu'il nous semble important de relever :

- Morphosyntaxe (comme des traductions mots à mots de l'arabe vers le français),
- Choix des genres (inversion entre le féminin- masculin français-arabe/ arabe-français lors de traduction),
- Ponctuation (comme l'utilisation de phrases très longues entrecoupées de virgules au lieu de points).

Ces erreurs, dues aux interférences français-arabe représentent pour les apprenants une difficulté à laquelle ils se heurtent dans leur processus d'acquisition de la langue.

En effet l'apprentissage d'une langue étrangère se construit sur des savoirs déjà acquis sur lesquels d'autres viennent se superposer. Tantôt la relation entre la langue maternelle et la langue en cours d'acquisition peut être un avantage (quand elles sont proches comme l'italien et l'espagnol ou toute autre langue romane) ou au contraire un frein aboutissant à de nombreuses erreurs et interférences. Cela est encore plus fréquent quand une première langue étrangère (comme l'anglais) est déjà maîtrisée. Se révèlent alors des confusions entre la langue, les langues étrangères acquises et la langue en cours d'apprentissage. C'est d'ailleurs le repérage de la source de ses interférences ainsi que les moyens mis en œuvre pour y remédier qui constituent un élément

important de réflexion de notre quatrième partie de **la** thèse. En bref, prévenir mais aussi empêcher ces dernières sont tout autant un challenge qu'un objectif pédagogique à relever.

Par ailleurs les réponses ont aussi permis de mettre en lumière les problèmes communicatifs et **les** difficultés d'une relation interculturelle entre les francophones et les arabophones (mais elles peuvent être présentes chez des interlocuteurs non arabophones). Elles sont également autant de pistes de réflexion pour des supports de cours éventuels.

3. Les données : collecte, traitement et analyse

3.1. La collecte

La collecte doit se préparer en amont en tissant des liens avec différents interlocuteurs, en créant des relations de confiance et en négociant pour obtenir le maximum de données. C'est une étape extrêmement chronophage que l'éloignement, la nature des données en elles-mêmes (confidentielles pour certaines) et le manque de contact rendent encore plus difficile.

C'est ainsi à ce moment de la démarche FOS que le concepteur devra faire preuve de motivation, patience et implication personnelle pour mener à bien cette collecte de données brutes. En effet, faute de manuels « clé en main » ou de supports déjà créés, il lui faudra se rendre à de nombreuses reprises sur le terrain, au contact des situations spécifiques au domaine d'étude, soit en France, soit à l'étranger pour filmer, enregistrer, photographier, interviewer, etc. En complément à ce travail d'immersion et d'investigation sur le terrain et au cas où il ne pourrait pas se rendre sur place, le concepteur pourra également s'appuyer sur sa propre connaissance du domaine visé, sur ses lectures de revues spécialisées, ses diverses recherches sur Internet et ses contacts avec des interlocuteurs (par téléphone ou e-mail notamment).

Différents instruments/procédures seront alors à disposition : l'observation directe, les questionnaires, les interviews, les enregistrements audio et vidéo et enfin la collecte de supports écrits.

De plus, durant cette phase de collecte il faudra d'assurer d'avoir listé toutes les personnes ressources ainsi que leurs fonctions, de les avoir prévenues de la démarche, des attentes, d'avoir réglé les aspects juridiques liés à ce type de procédure mais surtout de garder en tête toutes les difficultés qui pourront potentiellement entraver le bon déroulement de ce travail qu'elles soient techniques, temporelles, géographiques ou bien personnelles.

3.2. L'analyse des données

Véritable « *centre de gravité* » de la démarche (Parpette, C. et Mangiante, J-M, 2004 : 46), il s'agit d'une approche relativement nouvelle dans l'histoire des sciences humaines et sociales qui étudie le contexte, l'organisation narrative, les tâches sollicitées, le registre de langue mais également le contenu du discours, les actes professionnels qui y sont liés ainsi que les emplois de la langue. C'est pour cela qu'elle s'appuie sur des notions de sociolinguistique, statistique, communication, etc. et s'applique aussi bien au domaine politique, qu'au culturel, scientifique, religieux ou littéraire.

Pour ce qui concerne notre domaine d'étude ; le français à visée archéologique, l'analyse du discours est très contraignante pour le concepteur car elle lui impose de faire des choix en triant les documents authentiques ou sollicités puis en :

« Repér[ant] les récurrences dans les textes et les dialogues, dégag[ant] les structures privilégiées par un domaine professionnel spécifique (...), s'interroge[ant] sur les paramètres situationnels qui conditionnent les variations linguistiques lors des procédures de mise en texte, tels sont les objectifs d'une description des discours qui cherche à inventorier, classer, organiser des faits de langue, et à programmer, en conséquence, leur apprentissage ».

(Moirand, 1990 : 52).

Elle se fixe donc pour objectif final de dégager des pistes d'enseignement à traiter en priorité dans le processus de création pédagogique. Il s'agit en effet de l'aboutissement de cette étape, qui doit permettre la production de supports adaptés aussi bien aux attentes, qu'aux besoins ou qu'au niveau du public visé et une progression pédagogique adéquate, car selon Tagliante, C. (2006 : 18), « *les stratégies et les contenus d'enseignement dépendront étroitement de l'analyse préalable des contextes d'utilisation du français* ».

Pour se faire, elle s'articule en diverses étapes :

- Tout d'abord, elle confirme, infirme ou vérifie les hypothèses formulées lors de l'analyse des besoins du public-cible,
- Plus tard, elle permet de mettre en avant les caractéristiques linguistiques et discursives de ces documents authentiques,
- Par ailleurs, elle aide le concepteur à réaliser un recensement typologique des données brutes ou sollicitées collectées,

- Ensuite, elle suppose de mettre en place un référentiel des habilités linguistiques et langagières requises dans une formation en français de l'archéologie, du lexique spécialisé, des tâches attendues ainsi que des gestes professionnels spécifiques à la discipline et proposer une progression pédagogique qui soit transposable à tous les domaines liés à l'archéologie,
- Enfin, elle définit les protagonistes et l'environnement des interactions, c'est à dire leur contexte global d'émission,

Au final, et comme l'écrit Moirant (Ibid : 60-61)

« Dégager des régularités à l'intérieur d'un domaine et d'un domaine à un autre, mais aussi des variabilités, et les conditions linguistiques, pragmatiques, culturelles de ces variabilités, telle est l'ambition d'une description des discours produits dans des situations professionnelles à des fins d'élaboration de programmes de langue finalisés. [L'analyse des données] permet d'intégrer l'apprentissage des stratégies communicatives à un enseignement sur objectifs, en dégageant, plutôt que des types de discours, des potentialités de diversification d'origine diverse : celles dues aux contextes culturels, celles dues aux « positionnements » et aux « lieux » professionnels sans négliger pour autant celles dues aux systèmes linguistiques eux-mêmes ».

C'est cette analyse pré-pédagogique du corpus collecté (composé de données existantes, sollicités, créées ou authentiques) qui va dégager des informations ainsi que des outils (lexicaux, socioculturels ou encore grammaticaux) sur lesquels baser une progression, des objectifs d'apprentissage et contenus de formation les plus pertinents possibles et en adéquation avec les besoins/attentes des apprenants.

De nombreux critères d'analyse permettront alors de classer les différentes données :

- Thématiques des documents,
- Natures des documents,
- Situations et canaux de communication,
- Actes de parole,
- Tâches professionnelles,
- Types de discours,
- Le niveau de langue.

Finalement, l'analyse des données propres à l'archéologie devra s'appuyer sur un corpus de sources authentiques recensant les différents genres de discours (oraux ou écrits) issus de ce domaine. Cet inventaire typologique permet au didacticien-linguiste de prendre du recul face à la profusion et la diversité des

documents appartenant à une discipline qu'il ne maîtrise pas systématiquement et sur lesquels il devra malgré tout s'appuyer pour créer ses supports de cours, mettre en place sa progression pédagogique et ses modalités de notation. En effet,

« Le choix de ces documents et la manière dont ils sont exploités constituent un des éléments cruciaux de l'organisation d'un cours. Document authentique ou document fabriqué ? Document de vulgarisation ou document de spécialité ? Leur exploitation doit permettre à la fois de découvrir l'information, de développer les quatre compétences, d'acquérir des connaissances de spécialité et d'étudier le fonctionnement de la langue ». (Cuq, J-P. 2003 : 250-251).

3.3. Résultats obtenus

Suite à la mise en place du corpus ainsi qu'à son analyse, plusieurs informations utiles émergent pour le concepteur de programme.

Ainsi en croisant les résultats de ses questionnaires avec ceux de l'étude des données et le référentiel du métier d'archéologue proposé par Pôle Emploi, il peut produire ce type de tableau recensant les contextes d'émissions et discours propres à la DNL :

Lieux d'émission²	Compétences sollicitées
<i>Sur le terrain lors de chantier de fouilles, prospections, travaux de recherches et de restauration, etc.</i>	<i>Interactions orales avec des collègues francophones (étudiants ou professionnels) lors de recherches. Compréhension orale des consignes de travail, de sécurité. Expression orale.</i>
<i>Université, centres de recherche, laboratoires.</i>	<i>Compréhension orale et interaction orale avec des camarades étudiants ou professionnels, des professeurs et des spécialistes lors de colloques, cours universitaires (TD et CM), séminaires, journée d'études, visite de musée, travaux sur des chantiers de fouilles ou lors de</i>

	prospections, etc.
Université, bibliothèque, à domicile, au sein d'un laboratoire.	Expression écrite : rédaction de travaux universitaires (exposé, mémoire, thèse) ou professionnels (articles, ouvrages spécialisés) Prise de note lors de cours, colloques ou rencontres scientifiques.
Université, bibliothèque, à domicile, au sein d'un laboratoire.	Compréhension écrite : lecture d'ouvrages spécialisés, d'articles, de sites Internet.

Tableau 1: Référentiel des contextes d'émission et compétences langagières et linguistiques mises en œuvre dans le domaine de l'archéologie

En se basant sur ce référentiel des compétences, procédures et gestes professionnels recensant les activités les plus usuelles au domaine, nous remarquons dès à présent qu'elles mobilisent des pans entiers de langue spécialisée à considérer comme des objectifs communicatifs, fonctionnels, langagiers, linguistiques, discursifs, socioculturels ou bien lexicaux à développer lors de l'enseignement/apprentissage du français de l'archéologie. Ce qu'il convient de retenir en second point de cette analyse des données issues de l'archéologie est que les discours produits comportent des éléments linguistiques et langagiers communs avec le discours scientifique. Par « discours scientifique », nous entendons un discours émis dans un contexte de recherches dont le but est de transmettre des connaissances, convaincre, informer, faire comprendre, etc. et qui est, dans la majorité des cas, maîtrisé par un cercle restreint d'initiés appartenant à une même communauté au contraire d'un discours de la vie courante employé par « Monsieur-ou Madame-tout-le-monde ». Ainsi, malgré le fait que tous deux possèdent de grandes similitudes d'un point de vue syntaxique, ce qui les différencie le plus, c'est, comme le soulignent Spillner, B. (1981 : 107) « la fréquence de certaines structures qui caractérise les langues de spécialité » et Vigner, G. (1976, p. 8) « le lexique [qui] est très certainement le plus spectaculaire ». En effet, le discours scientifique, « c'est celui qui sert à articuler l'argumentation ; il agit donc comme un cadre dans lequel l'information nouvelle sera mise en exergue » (Spillner, ibid : 107) et dans « lequel l'enjeu reste d'exposer des idées, de formuler des hypothèses, de raconter des expériences, ou de commenter les résultats d'une recherche » (Moirand, 1990 : 52-53). Il nécessite donc de la part des différents participants, à la fois une bonne connaissance de la discipline mais également des pratiques professionnelles et une maîtrise du lexique spécifique à la discipline.

Par ailleurs, les énoncés scientifiques reposent « *sur des connaissances préalablement admises, sur des principes reconnus, sur des faits évidents. Il faut dire sur quoi nous nous basons, manifester la valeur et la pertinence de cette source et montrer en quoi elle éclaire l'énoncé en question* » (Thibaudeau, V. 1997 : 320).

C'est pourquoi, le spécialiste doit justifier la véracité de ses dires, sa crédibilité ainsi que celle du laboratoire de recherches auquel il appartient grâce à des explications, démonstrations, comparaisons, citations de collègues cohérentes, etc. C'est également pour cela que le discours scientifique, à la différence du discours littéraire se caractérise par une volonté permanente d'objectivité et de précision. En effet, il ne peut donner lieu à une diversité d'interprétations et ne possède qu'un seul sens de compréhension.

N'oublions pas aussi que le discours scientifique, bien qu'ayant un but fixe : transmettre le savoir, peut revêtir différentes formes en fonction du public qui est visé. Nous pouvons en citer trois principales. Tout d'abord lorsqu'il s'agit d'une interaction entre un spécialiste et un collègue dans le cadre d'une journée d'études ou d'une publication dans une revue spécialisée. Ensuite, nous avons le discours scientifique à visée pédagogique que l'on retrouve principalement en contexte de formation ou d'études universitaires et qui correspond à des données créées par des enseignants-chercheurs et destinées à leurs étudiants comme des cours de CM ou TD ou encore des manuels. Le dernier type de discours scientifique a une visée de vulgarisation auprès d'un large public. Il est diffusé via les revues spécialisées et souvent accompagné d'illustrations pour simplifier et expliciter les contenus des textes.

4. Perspectives

Pour mettre en place une formation adaptée aux besoins du public issu du domaine de l'archéologie, il faudra se baser comme le soulignent Carras, C. Tolas, J. Kohler, P. & Szilagyi, E (2007 : 39) sur des supports authentiques qui auront pour grand intérêt de sensibiliser le public visé aux caractéristiques des discours qu'il sera amené à employer mais aussi de lui fournir une nomenclature des termes spécifiques du domaine spécialisé d'autre part.

La didactisation de ces supports ainsi que la construction des programmes se feront en adéquation avec des savoirs, savoir-faire langagiers, objectifs grammaticaux et lexicaux à atteindre et en fonction des contraintes institutionnelles. Pour cela, il faudra :

- Lister les tâches professionnelles identifiées au cours de l'analyse des besoins et de la collecte des données(ou encore en s'inspirant du référentiel métier),
- Organiser ces tâches de façon cohérente et progressive,
- Définir des savoir-faire langagiers-linguistiques (des objectifs pédagogiques) découlant de ces tâches,
- Traiter ces objectifs via des exercices
- Prévoir une tâche finale à réaliser par les apprenants.

Le processus d'enseignement/apprentissage se décomposera alors en différentes phases :

- Une phase de sensibilisation- observation à partir d'un document déclencheur (idéalement authentique) ou d'une question lors d'un brainstorming,
- Une phase de compréhension globale puis détaillée du document source,
- Une phase de conceptualisation- réflexion par l'apprenant des objets d'apprentissage,
- Une phase de systématisation des compétences langagières (grammaticales, lexicales, etc.) via des exercices répondant aux objectifs d'apprentissage,
- Enfin, une phase de production-réinvestissement dans le cadre d'une tâche finale qui mettra en œuvre l'ensemble des apprentissages.

Conclusion

Ainsi, au fil de cette publication, nous avons réalisé un panorama du contexte général de notre objet de recherche qu'est le discours scientifique de l'archéologue afin de formuler une méthodologie d'étude des données qu'il produit. Cela nous a donné une multitude d'informations sur la structure des discours émis par l'archéologue ainsi que sur ses particularités lexicales notamment.

Cependant, il est indispensable de remarquer qu'au-delà du travail d'ingénierie pédagogique que cela implique pour le didacticien-linguiste, cette démarche d'analyse des discours spécifiques au domaine de l'archéologie englobe des questionnements appartenant aux champs de l'anthropologie culturelle, de la sociologie, de l'interculturalité professionnelle ou de la psychologie du travail. Il ne s'agit donc plus uniquement de se pencher sur la mise en place d'une formation spécialisée en archéologie en langue française à destination d'un public constitué d'universitaires et de professionnels, tout en suivant les différentes étapes de la démarche du FOS, mais également de réfléchir à la mise

en place d'une convergence didactique et méthodologique en s'intéressant aux mécanismes d'apprentissage d'une discipline non linguistique.

Pour cela, il nous paraît nécessaire de mettre en place une coopération pluridisciplinaire entre le concepteur de programme et les enseignants des disciplines « non linguistiques » telles que l'archéologie, l'histoire ancienne, la psychologie du travail, l'anthropologie, etc. dans le seul but de décrire un certain nombre de mécanismes syntaxiques, discursifs ou pragmatiques qui sont particuliers aux données authentiques collectées dans les contextes professionnels et académiques de l'archéologie francophone.

Notice bibliographique

Beacco J.-C. et Lehmann (eds), « Publics spécifiques et communication spécialisée », numéro spécial du Français dans le monde, Recherches et Applications, Paris, septembre 1990.

Berchoud M.-J. et Rolland D., « Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers », numéro spécial du Français dans le monde, Recherches et Application, Paris, janvier 2004.

Carras C., Tolas J., Kohler P., Szilagyi E., Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue, Paris, Clé International, 2007.

Charaudeau, P. et Maingueneau, D., Dictionnaire d'Analyse du Discours, seuil, Paris, 2002.

Coste, D., « L'analyse des besoins et enseignement des langues étrangères aux adultes : à propos de quelques enquêtes et de quelques programmes didactiques », Etudes de linguistique appliquée, n° 27, p. 57-77, 1977.

Cuq, J.-P. & Gruca, I, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG, 2002.

Lehmann D., Objectifs spécifiques en langue étrangère, Paris, Hachette, 1993.

Lerat P. : Les langues spécialisées, PUF, 1995.

Mangiante J.-M. et Parpette C., Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Paris, Hachette FLE, 2004.

Maingueneau, D., L'Analyse du discours, Hachette, Paris, 1991.

Moirand, S., Une grammaire des textes et des dialogues, Hachette, coll. F autoformation, Paris, 1990.

Mourlhon-Dallies F., Enseigner une langue à des fins professionnelles, Didier, 2008.

Parpette, C. & Mangiante, J.-M. « Le Français sur Objectifs Spécifiques ou l'art de s'adapter », consultable : <http://lesla.univ-lyon2.fr/sites/lesla/IMG/pdf/doc-592.pdf> [consulté le 05-12-2017].

Richer, J-J,. Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? Synergies Chine n° 3 - 2008 pp. 15-30 (<http://gerflint.fr/Base/Chine3/richer.pdf>, [consulté le 05-12-2017].

Richerich, R., Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage, Paris, Hachette, collection « F »,1985.

Sarfati, G-E. Elément d'analyse du discours, Armand Colin, Paris, 2007.

Spillner, B., « Aspects phraséologiques et syntaxiques des langues de spécialité et leur enseignement », in English for specific Purposes. Langues de spécialité. Fachsprachen, Triangle 1, AUPELF, Goethe-Institut- British Council, pp. 99-112, 1981.